

RCS : ANGERS Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 00033 Numéro SIREN : 689 800 225 Nom ou dénomination : BOCAGE
--

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2020 sous le numéro de dépôt 9590

Greffe du tribunal de commerce d'Angers



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 28/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/9590

Déposant :

Nom/dénomination : BOCAGE

Forme juridique :

N° SIREN : 689 800 225

N° gestion : 1985 B 00033



Greffe du tribunal de commerce d'Angers
BP 80003 - 19 rue René Rouchy 49055 ANGERS CEDEX 02
09:00 - 11:45, 13:30 - 16:30
Téléphone : 02.41.87.89.30
www.greffe-tc-angers.fr - www.infogreffe.fr

LV/1985 B 00033
BOCAGE
ROUTE DE CHAUDRON-EN-MAUGES
SAINT-PIERRE-MONTLIMART
49111 MONTREVAULT-SUR-ÈVRE

Nos références : LV/1985 B 00033

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : BOCAGE

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

ROUTE DE CHAUDRON-EN-MAUGES
SAINT-PIERRE-MONTLIMART
49111 MONTREVAULT-SUR-ÈVRE

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 689800225 R.C.S Angers

Le greffier soussigné constate le 28/07/2020 le dépôt, enregistré sous le numéro 2020/9590, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2019

Récépissé délivré le 26/08/2020

Le greffier

ME PAILLE



M. Paille



M. Paille

BOCAGE

S.A.S. au capital de 30.140.586 Euros
Siège social : 49111 SAINT PIERRE MONTLIMART CEDEX

R.C.S. ANGERS B 689.800.225

ARRIVÉ AU GREFFE DE COMMERCE
LE 28 JUL. 2020

Extrait du Procès Verbal des décisions de l'Associé unique en date du 28 Mai 2020
affectant le résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2019

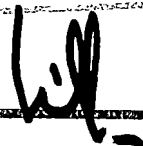
DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à **3.051.820,82 €** de la façon suivante :

- Report à Nouveau débiteur - 3.051.820,82 €

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associée unique constate que la société BOCAGE n'a procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL





FIDACO

AUDIT
EXPERTISE
CONSEIL

Florence Scoupe
Jean-Christophe Pierrès
Frédéric Ploquin
Sébastien Vialatte
Guillaume Pilat

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes
Associés

Stéphane Guémas

Expert-Comptable
Associé

MEMBRE ASSOCIÉ

AUDECIA

BOCAGE

Société par actions simplifiée au capital de 30 140 586 €

Siège social : Saint-Pierre-Montlimart Cedex,

49111 MONTREVAULT-SUR-EVRE

R.C.S : Angers 689 800 225

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2019

Exemplaire destiné au Greffe



4 rue Fernand Forest
BP 90825
49008 ANGERS CEDEX 01
+33 (0)2 41 47 01 10

Fidaco Atlantique
1 bis rue Voltaire
44000 NANTES
+33 (0)2 85 67 12 30

www.fidaco.com
fidaco@fidaco.com

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre Région Pays de Loire
Société de commissaires aux comptes Compagnie Régionale d'Angers
RC ANGERS B 303 526 966 - N° TVA Intracommunautaire FR 06 303 526 966
SAS au capital de 173 600 €



Manet



BOCAGE

Société par actions simplifiée au capital de 30 140 586 €
Siège social : Saint-Pierre-Montlimart Cedex,
49111 MONTREVAULT-SUR-EVRE
R.C.S : Angers 689 800 225

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Associée unique de la société BOCAGE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par actions simplifiée BOCAGE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutifs de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêté dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note de l'annexe portant sur les stocks présente la méthode d'évaluation et de dépréciation des marchandises stockées par votre société au 31 décembre 2019. Nous avons mis en œuvre des diligences destinées à vérifier la bonne application de la méthode exposée en annexe. Ces diligences ont consisté à vérifier, par sondage, le coût d'achat d'un échantillon de marchandises prélevé dans la base de données de stocks, objet de notre audit. Il résulte des procédures d'audit mises en œuvre que le coût d'achat des marchandises est déterminé conformément à la méthode énoncée en annexe.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport en fait partie intégrante.

Fait à ANGERS, le 7 mai 2020

Pour FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux comptes

Sébastien VIALATTE
Associé



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Manet

BOCAGE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

BOCAGE
Société par actions simplifiée

31/12/2019

GROUPE ERAM
ENTREPREND AVEC BONHEUR DEPUIS 1927

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes



Manet

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	241 052	178 403	62 649	46 092
Fonds commercial	29 696 422		29 696 422	30 039 566
Autres immobilisations incorporelles	829 650		829 650	804 000
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	30 767 124	178 403	30 588 722	30 889 658
Terrains	174 935		174 935	174 935
Constructions	8 826 154	6 924 196	1 901 958	2 294 661
Installations techniques, matériel	32 101	23 544	8 556	12 619
Autres immobilisations corporelles	7 664 999	6 347 394	1 317 605	1 304 201
Immobilisations en cours	338 097		338 097	15 381
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	17 036 286	13 295 135	3 741 151	3 801 797
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	956 358	956 358		
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	259 163		259 163	259 163
Prêts				
Autres immobilisations financières	975 994		975 994	1 008 555
TOTAL immobilisations financières	2 191 515	956 358	1 235 157	1 267 719
Total Actif Immobilisé (II)	49 994 925	14 429 895	35 565 030	35 959 174
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	10 576 489		10 576 489	11 116 649
TOTAL Stock	10 576 489		10 576 489	11 116 649
Avances et acomptes versés sur commandes	9 472		9 472	6 265
Clients et comptes rattachés	596 933	41 879	555 054	601 030
Autres créances	1 622 714	706 159	916 555	1 297 139
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	2 219 647	748 038	1 471 609	1 898 170
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres:)				
Disponibilités	206 157		206 157	782 751
TOTAL Disponibilités	206 157		206 157	782 751
Charges constatées d'avance	39 653		39 653	45 443
TOTAL Actif circulant (III)	13 051 417	748 038	12 303 380	13 849 277
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	63 046 342	15 177 933	47 868 410	49 808 451

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes



Manuel

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 30 140 586)	30 140 586	30 140 586
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	852 571	852 571
Réserve légale		303 328
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves		303 328
Report à nouveau	-3 978 669	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-3 051 821	-4 281 997
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	23 962 667	27 014 488
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	213 000	150 300
Provisions pour charges	1 267 459	1 578 303
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	1 480 459	1 728 603
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		519 027
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	14 140 896	12 703 932
TOTAL Dettes financières	14 140 896	13 222 959
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 602 902	4 276 808
Dettes fiscales et sociales	2 520 150	3 005 305
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	523 952	
Autres dettes	627 383	555 526
TOTAL Dettes d'exploitation	8 274 387	7 837 639
Produits constatés d'avance	10 000	4 762
TOTAL DETTES (IV)	22 425 283	21 065 360
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	47 868 410	49 808 451

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes



M. L.

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	46 298 684	1 809 099	48 107 783	48 487 653
Production vendue biens	139		139	115 997
Production vendue services	1 166 457	50 004	1 216 462	809 120
Chiffres d'affaires nets	47 465 280	1 859 103	49 324 384	49 412 770
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				30 000
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			417 859	349 466
Autres produits			19 969	44 508
Total des produits d'exploitation (I)			49 762 212	49 836 745
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			20 092 806	19 604 655
Variation de stock (marchandises)			540 160	1 705 082
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			305 625	362 977
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			16 386 325	15 393 960
Impôts, taxes et versements assimilés			989 716	884 218
Salaires et traitements			9 123 579	9 584 653
Charges sociales			2 905 109	3 104 326
Dotations aux amortissements	sur		1 283 404	1 655 226
Dotations aux provisions	immobilisations			
Sur actif circulant : dotations aux provisions			21 408	1 409
Pour risques et charges : dotations aux provisions			94 900	87 882
Autres charges			78 869	80 395
Total des charges d'exploitation (II)			51 821 900	52 464 782
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-2 059 688	-2 628 037
Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)		
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			8 122	8 835
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 287 529	
Différences positives de change			38	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			1 295 689	8 835
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			443 122	215 982
Différences négatives de change				269
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			443 122	216 250
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			852 567	-207 415
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-1 207 121	-2 835 452

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes



Manet

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 313 970	239 443
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 645 000	1 118 380
Reprises sur provisions et transferts de charges	292 090	285 000
Total des produits exceptionnels (VII)	7 251 060	1 642 823
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	534 778	269 571
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	7 911 676	2 224 943
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	649 524	596 720
Total des charges exceptionnelles (VIII)	9 095 979	3 091 234
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-1 844 919	-1 448 411
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-219	-1 866
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	58 308 961	51 488 403
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	61 360 782	55 770 400
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-3 051 821	-4 281 997

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est 47 868 409,53 EUR et le résultat s'élève à -3 051 820,82 EUR.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce et au règlement de l'autorité des normes comptables N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et ses règlements modificatifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation n'est pas limitée dans le temps font l'objet d'un test de dépréciation .

La société considère que son activité n'a pas de durée limitée.

En conséquence, dans le cadre de l'application du règlement précité, les fonds commerciaux font l'objet d'un test de dépréciation annuel dont les modalités sont décrites ci-après.

Dérogations aux principes comptables

Il n'a pas été dérogé aux principes comptables pour l'établissement et la présentation des comptes annuels.

Changements de méthode

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu ; par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

Faits caractéristiques

Le personnel de l'entrepôt a été repris au 01/07/2019 par la société ERAM Logistique. Ce transfert a concerné 13 personnes.

Évènement postérieur à la clôture

En raison de la pandémie du Covid-19 nos activités sont arrêtées depuis mi mars et ceci jusqu'à la fin de la période de confinement. Elles sont donc fortement impactées.

Il n'est pas possible actuellement d'en mesurer les impacts sur le CA, sur l'emploi et sur la trésorerie.

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes



M. L.

Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultats

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Les fonds de commerce incluant les droit-au-bail, font l'objet d'un test de dépréciation. Le test de dépréciation a été mis en œuvre à la date de clôture selon les modalités décrites ci-après.

Périmètre : Le test de dépréciation porte sur les éléments incorporels, fonds commerciaux et droit-au-bail, de la société.

Méthode : La méthode d'évaluation des actifs s'appuie sur les comptes du dernier exercice ainsi que le prévisionnel 2020 et projections sur les années suivantes. Un flux de trésorerie normatif a été déterminé à partir de ces différents éléments. Ce flux normatif est par hypothèse capitalisé sur une durée infinie.

Les flux ainsi déterminés sont ensuite actualisés .

Résultat : Le test conduit à ne pas déprécier les actifs correspondants.

Immobilisations corporelles

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux)
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'usage :

Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements aménagements constructions	Linéaire	7 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire/Dégressif	5 ans
Agencements installation aménagements	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Matériel et mobilier commerciaux	Linéaire	5 ans

Les droits au bail et fonds de commerce représentent au 31 12 2019 une valeur de 29 696 422 €

Les sorties d'actifs sont consécutives à des cessions normales de biens pour fermetures de magasins ou suite à des mises au rebut en raison de modification du concept commercial.

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

Participations et autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Des dépréciations sur les participations de diverses filiales sont comptabilisées au 31 12 2019 pour un montant 956 358 €

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré, majoré des frais d'entreposage, conditionnement, emballage et transport.

Des dépréciations sont pratiquées lorsque leur valeur réalisable nette est inférieure à la valeur comptable. Elles sont directement déduites des valeurs de stocks qui sont inscrites au bilan pour leur montant net.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale

Valeurs mobilières de placement

Néant

Provisions règlementées

Néant

Provisions pour risques et charges

La société provisionne les indemnités de départ à la retraite et charges y afférentes, pour l'ensemble du personnel, sur la base des dispositions conventionnelles. Il s'agit d'un régime à prestations définies.

L'évaluation de la provision est réalisée selon la méthode des unités de crédit projetées, sur la base d'un taux d'actualisation.

Conformément aux usages et aux recommandations de la CNCC, le taux nécessaire au calcul des indemnités de fin de carrière pour l'établissement des comptes sociaux est le taux de référence IBOXX AA10+.

Ainsi, l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite tient compte notamment :

- du taux d'actualisation IBOXX AA10+ soit 0,62 % au 30/11/2019 (Inflation comprise)
- le taux de charges sociales retenu est celui constaté pour la société en 2019
- du taux de rotation du personnel déterminé en fonction de la catégorie et du statut du salarié
- de l'âge de départ à la retraite : Départ entre 60 et 67 ans en fonction de la date de naissance
- du taux de revalorisation des salaires de 2%
- la table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2018
- le départ en retraite pris à l'initiative du salarié

En raison de la chute du taux d'actualisation (IBOXX AA10+) qui est passé de 1.62 % à fin 2018 à 0.62 % pour la clôture 2019, la variation actuarielle a été comptabilisée en 2019 en exceptionnelle et non pas en exploitation comme en 2018

Le résultat de l'exercice clos le 31 12 2019 tient compte :

- une reprise de provision d'exploitation pour 198 543 €
- une dotation exceptionnelle correspondant à l'évolution du taux actuariel pour 175 889 €

Les autres provisions ont été constituées pour couvrir des risques et charges que des événements futurs rendraient probables

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

Engagements financiers et autres informations

Rémunérations des dirigeants

L'organe de direction n'est pas rémunéré.

Crédit-bail

Néant

Engagements de garantie donnés

La société BOCAGE a délivré des cautions pour garantir des contrats commerciaux auprès de bailleurs.

Il n'y a pas d'effet escompté non échu.

Couvertures de change

Les Couvertures à Terme réalisées sur le Dollar sont comptabilisées à échéance, sur la base du cours comptant, plus ou moins le report/déport, soit le cours à terme

Au 31 Décembre 2019, les couvertures à terme (CAT) mises en place à échéance 2020, relatives aux achats des produits chaussures sont de :

- 2 100 000 USD pour les produits de la saison ETE 2020
- 500 000 USD pour les produits de la saison HIVER 2020

Dettes et garanties de suretés réelles

Néant

Transactions avec des parties liées

Aucune transaction significative et non conclue aux conditions normales du marché, effectuée avec des parties liées au sens de l'article R 123-199-1 du code de commerce n'a été recensée.

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes



BOCAGE

Intégration fiscale

Notre société a depuis le 1er janvier 2011 opté pour le régime de groupe prévu à l'article 223 A du code général des impôts et, qu'à cet effet notre société mère ERAM SAS reste seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

La convention d'intégration fiscale place la société BOCAGE dans la situation qui aurait été la sienne en l'absence d'intégration fiscale.

En application de la convention d'intégration fiscale, la société BOCAGE n'a pas comptabilisé de redevance d'intégration fiscale au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Elle a néanmoins comptabilisé au titre de cette intégration fiscale un crédit d'impôt de 219 €

Autres informations

NEANT

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes



Manet

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
	Frais d'établissement et de développement	(I)			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)	31 051 258		6 340 013
	Terrains		174 935		
Constructions	Sur sol propre		1 837 878		
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		7 732 068		536 246
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		31 166		935
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		3 259 901		298 075
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique		5 143 102		521 619
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours		15 381		338 097
	Avances et acomptes				
	TOTAL (III)		18 194 431		1 694 972
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		2 243 887		0
	Autres titres immobilisés		259 163		
	Prêts et autres immobilisations financières		1 008 555		143 929
	TOTAL (IV)		3 511 606		143 929
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		52 757 295		8 178 914

Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession		Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement	(I)				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)		6 624 147	30 767 124	
	Terrains				174 935	
Constructions	Sur sol propre				1 837 878	
	Sur sol d'autrui					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			1 280 038	6 988 276	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				32 101	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			558 608	2 999 369	
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau et mobilier informatique			999 090	4 665 631	
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours		15 381		338 097	
	Avances et acomptes					
	TOTAL (III)		15 381	2 837 736	17 036 286	
	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			1 287 529	956 358	
	Autres titres immobilisés				259 163	
	Prêts et autres immobilisations financières			176 491	975 994	
	TOTAL (IV)			1 464 020	2 191 515	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		15 381	10 925 903	49 994 925	

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes



Mane

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		161 600	16 803		178 403
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	1 816 191	2 296		1 818 487
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements	5 459 093	926 654	1 280 038	5 105 709
Installations techniques, matériels et outillages		18 547	4 998		23 544
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	2 842 791	247 613	558 608	2 531 797
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	4 256 011	558 677	999 090	3 815 598
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		14 392 634	1 740 237	2 837 736	13 295 135
TOTAL GENERAL (I + II + III)		14 554 233	1 757 040	2 837 736	13 473 537

Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentie I de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport							
Mat bureau.							
Emball.							
CORPO.							
Acquis. de titres							
TOTAL							

Cadre C		Charges réparties sur plusieurs exercices		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes



M. C. L.

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litige	150 300	91 000	28 300	213 000
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	1 286 213	179 789	198 543	1 267 459
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	292 090		292 090	
TOTAL (II)	1 728 603	270 789	518 933	1 480 459
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation	2 243 887	0	1 287 529	956 358
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients	29 993	21 408	9 522	41 879
Autres provisions pour dépréciations	706 159			706 159
TOTAL (III)	2 980 039	21 408	1 297 051	1 704 396
TOTAL GENERAL (I + II + III)	4 708 642	292 197	1 815 984	3 184 855
Dont dotations et reprises d'exploitation		116 308	236 365	
Dont dotations et reprises financières			1 287 529	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		175 889	292 090	
dépréciations des titres mis en équivalence				

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes



Manet

Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations							
Prêts							
Autres immobilisations financières				975 994		975 994	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				975 994		975 994	
Clients douteux ou litigieux				48 036	48 036		
Autres créances clients				548 897	548 897		
Créances représentatives de titres prêtés							
Personnel et comptes rattachés				3 721	3 721		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices						
	Taxe sur la valeur ajoutée			255 123	255 123		
	Autres impôts			26 443	26 443		
	Etat - divers						
Groupes et associés				721 070	721 070		
Débiteurs divers				625 830	625 830		
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				2 229 119	2 229 119		
Charges constatées d'avance				39 653	39 653		
TOTAL DES CREANCES				3 244 766	2 268 772	975 994	
Prêts accordés en cours d'exercice							
Remboursements obtenus en cours d'exercice							
Prêts et avances consentis aux associés							
Cadre B	Etat des dettes			Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles							
Autres emprunts obligataires							
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine							
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine							
Emprunts et dettes financières divers				14 140 896	10 161 164	3 979 732	
Fournisseurs et comptes rattachés				4 602 902	4 602 902		
Personnel et comptes rattachés				950 547	950 547		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				566 253	566 253		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices						
	Taxe sur la valeur ajoutée			755 111	755 111		
	Obligations cautionnées						
	Autres impôts			248 240	248 240		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				523 952	523 952		
Groupes et associés				8 904	8 904		
Autres dettes				618 479	618 479		
Dette représentative de titres empruntés							
Produits constatés d'avance				10 000	10 000		
TOTAL DES DETTES				22 425 283	18 445 551	3 979 732	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice				777 117			

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes



M. M. L.

Fiscalité différée

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>31/12/2018</i>
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées		
Subventions d'investissement		
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Total passif d'impôt futur		
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels		
Pertes potentielles sur contrat à long terme		
Provisions pour retraites et obligations similaires	1 267 459	1 286 213
Participation des salariés		
Autres charges non déductibles temporairement	73 348	72 153
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement	943 526	943 526
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	2 284 333	2 301 892
Total actif d'impôt futur	639 613	767 297
Situation nette	639 613	767 297

(1) Taux d'impôt :	28,92	34,43
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	28,00	33,33
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30	3,30
Contribution exceptionnelle sur l'impôt :		

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes



Manuel

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	10 963
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 344 447
Dettes fiscales et sociales	536 948
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	522 995
Total	2 415 352

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	15 323
Personnel et comptes rattachés	2 869
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	9 659
Autres créances	290 713
Disponibilités	
Total	318 564

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2019	Valeur nominale
Actions ordinaires	1 674 477			1 674 477	18
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	1 674 477			1 674 477	

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	48 107 783	48 487 653	-0,78%
Production vendue biens	139	115 997	-99,88%
Production vendue services	1 216 462	809 120	50,34%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	47 465 280	47 866 782	-0,84%
Chiffres d'affaires nets-Export	1 859 103	1 545 989	20,25%
Chiffres d'affaires nets	49 324 384	49 412 770	-0,18%

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-1 207 121	-219
Résultat exceptionnel	-1 844 919	
IS sur résultats antérieurs		
Contribution sociale		
Contribution exceptionnelle		
TOTAL	-3 052 040	-219,00

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	43 321	84 150
AUTRES INDEMNITES	3 000	
CHARGES FERMETURE PDV	92 855	
DI	46 000	
DOTATIONS AMORT EXCEPTIONNEL SUITE FERMETURE PDV	473 635	
DOTATIONS IFC	175 889	
INDEMNITE DESPECIALISATION	15 000	
INDEMNITES	20 000	
INDEMNITES RESILIATION	117 041	
REGUL CHARGES LOCATIVES ET TF	42 659	
REGUL LOYERS	24 956	
CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS SOCIAL	129 206	
VNC IMMO FINANCIERES	1 287 529	
VNC INCORPOREL	6 624 147	
VOLS ET ECARTS CAISSE	741	
ANNUL PROVISION CFE		16 416
AUTRES INDEMNITES		33 000
IND RESILIATION		130 000
INDEMNITES EVICTION		2 000 000
PDTS CESSION IMMOS INCORP		4 645 000
REGUL CHARGES LOCATIVES ET TF		44 852
REGUL LOYERS		5 552
REPRISE PROVISION FERMETURE PDV		292 090
TOTAL	9 095 979	7 251 060

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes



M. L.

Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	41	36			41	36
Agents de maîtrise assimilés cadres	42	48			42	48
Agents de maîtrise, techniciens	39	56			39	56
Employés	260	275			260	275
Ouvriers		10				10
Autres						
TOTAL	382	425			382	425

L'effectif moyen du personnel est de : 382,00 .

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés

conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

Société établissant des comptes consolidés

Dénomination et siège social	Forme juridique	Capital	% de détention
ERAM - 49111 MONTREVAULT SUR EVRE (SIREN : 388 583 239)	SAS	73 600 000	100 %

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

11 Oct